



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA DORDOGNE

Périgueux, le 19 décembre 2019

Communiqué de Presse

Élection municipale partielle complémentaire à Tamniès

Suite au décès de Monsieur Bernard VENANCIE, maire de Tamniès, le 24 novembre 2019, une élection municipale partielle complémentaire est organisée les 26 janvier 2020 et 2 février 2020 pour réélire un poste de conseiller municipal laissé vacant.

Le mode de scrutin du conseiller municipal est celui des communes de moins de 1 000 habitants, soit au scrutin majoritaire.

Les candidatures, conformes aux dispositions du code électoral, devront être déposées contre récépissé à la sous-préfecture de Sarlat du vendredi 3 janvier 2020 au jeudi 9 janvier 2020 tous les après-midi de 14h00 et 17h00. Le jeudi 9 janvier horaire de clôture spécifique à 18h.

Les candidats peuvent télécharger les formulaires et la documentation par le lien suivant : <https://www.interieur.gouv.fr/Elections/Etre-candidat/Mementos-et-documents-des-precedents-scrutins/Elections-municipales-et-communautaires>

Contact Presse

Préfecture de la Dordogne - Service départemental de la communication interministérielle
Aurélia PAILLOT - 05.53.02.24.07 – 06 22 64 43 84 - aurelia.paillot@dordogne.gouv.fr



@prefecture24



@Prefet24
